

Du trente juin deux mille vingt, convocation adressée individuellement à tous les membres du Conseil Municipal, par message envoyé sur leur adresse électronique, en vue de la réunion qui doit avoir lieu le cinq juillet deux mille vingt à onze heures.

ORDRE DU JOUR : * Installation du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et le cinq juillet, à onze heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Madame GARRIGUE-AUZEIL Monique, Première Maire-Adjointe sortante.

Etaient présents : M. GARCIA Nicolas, Mme BOUISSAC Sylvie, M. TRIVES André, Mme MIRAILLES Anne-Lise, M. FAJULA Jacques, Mme OUTAOUKHTALT-YOUSRI Hayat, MM. MANZANARES Pere, CASTANIER Roland, Mme CANDILLE Sylvaine, M. WATTIER Fabrice, Mme PEZIN Annie, M. STUBER Mathieu, Mme MATTIANI Rose-Marie, M. MOLINA Francis, Mme NOGUES Catherine, M. SANCHEZ Thierry, Mme JIMENEZ Christelle, M. CAYROL Guillem, Mme PARRA Alicia, M. CERMENO Frédéric, Mme CANTE Laetitia, M. EL GHAOUAL Yacine, Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, M. GLIN Gilles, Mme MONTHEIL Yannick, M. HIGUERO Charles.

Absents représentés : Mme ARANDA Anabelle par M. GARCIA Nicolas, M. BARNIOL Yves par Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, Mme BERTRAND-PLANES Roselyne par M. GLIN Gilles.

Monsieur EL GHAOUAL Yacine a été désigné en qualité de Secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame la Présidente a déclaré la séance ouverte.

DEL01-050720	
<u>Nomenclature</u> :	5-1
	Institutions et Vie Politique
	Election Exécutif

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le cinq juillet, à 11 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Elne, proclamés élus à la suite des opérations électorales des 15 mars et 28 juin 2020, se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Cité Administrative, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame GARRIGUE-AUZEIL Monique, Première Maire-Adjointe sortante, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

- ✓ Monsieur Nicolas GARCIA
- ✓ Madame Sylvie BOUISSAC
- ✓ Monsieur André TRIVES
- ✓ Madame Anne-Lise MIRAILLES
- ✓ Monsieur Jacques FAJULA
- ✓ Madame Hayat OUTAOUKHTALT-YOUSRI
- ✓ Monsieur Père MANZANARES
- ✓ Madame Anabelle ARANDA
- ✓ Monsieur Roland CASTANIER
- ✓ Madame Sylvaine CANDILLE
- ✓ Monsieur Fabrice WATTIER
- ✓ Madame Annie PEZIN
- ✓ Monsieur Mathieu STUBER

- ✓ Madame Rose-Marie MATTIANI
- ✓ Monsieur Francis MOLINA
- ✓ Madame Catherine NOGUES
- ✓ Monsieur Thierry SANCHEZ
- ✓ Madame Christelle JIMENEZ
- ✓ Monsieur Guillem CAYROL
- ✓ Madame Alicia PARRA
- ✓ Monsieur Frédéric CERMENO
- ✓ Madame Laetitia CANTE
- ✓ Monsieur Yacine EL GHAOUAL
- ✓ Monsieur Yves BARNIOL
- ✓ Madame Monique GARRIGUE-AUZEIL
- ✓ Monsieur Gilles GLIN
- ✓ Madame Yannick MONTHEIL
- ✓ Monsieur Charles HIGUERO
- ✓ Madame Roselyne BERTRAND-PLANES

Débat :

Madame GARRIGUE-AUZEIL donne lecture d'un message de Monsieur Yves BARNIOL, Maire sortant, absent excusé :

*« Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,
L'installation d'un nouveau conseil municipal est un moment symbolique fort dans la vie d'une commune, surtout pour les nouveaux élus qui vont avoir le privilège de représenter notre ville d'ELNE pour la première fois.*

Initialement prévue le samedi 4 juillet, cette cérémonie reportée au dimanche 5 juillet, ne me permettra pas d'être parmi vous et d'officier en tant que maire sortant car retenu par des obligations familiales.

Toutefois, Je sais déjà que ma première adjointe comme à l'accoutumé avec le plus grand respect dû à cet événement gèrera au mieux l'événement, je l'en remercie d'avance.

Dans cette courte allocution, Il n'est pas question pour moi de faire un panégyrique des 6 ans passées, mais simplement vous faire part que nous avons œuvré pour le bien de notre ville avec sérieux et ambition, qu'un deuxième mandat aurait confirmé.

Les Illibériens en ont décidé autrement.

Nous laissons à ce jour une mairie saine financièrement, avec de nombreux investissements qui ont commencé à changer l'image de notre ville, ce qui vous permettra de vous projeter dans l'avenir avec sérénité pour tous les projets qui vous tiennent à cœur.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'aimer notre ville comme nous l'avons aimée, de la respecter, de bien la gérer car dans un contexte national et international pesant, il faudra une équipe gestionnaire, rigoureuse et compétente pour que notre belle ville d'ELNE puisse retrouver son aura du passé.

Enfin, je ne peux conclure sans remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné durant ce mandat que ce soient les élus, les agents territoriaux, ainsi que les Ilibériens qui nous ont soutenus.

Je vous souhaite à tous de réussir pour notre ville, dans le respect et la droiture qu'exigent vos futures fonctions. Merci.

Yves BARNIOL »

L'an deux mille vingt et le cinq juillet, à onze heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Madame GARRIGUE-AUZEIL Monique, doyenne de l'Assemblée.

Etaient présents : M. GARCIA Nicolas, Mme BOUISSAC Sylvie, M. TRIVES André, Mme MIRAILLES Anne-Lise, M. FAJULA Jacques, Mme OUTAOUKHTALT-YOUSRI Hayat,

MM. MANZANARES Père, CASTANIER Roland, Mme CANDILLE Sylvaine, M. WATTIER Fabrice, Mme PEZIN Annie, M. STUBER Mathieu, Mme MATTIANI Rose-Marie, M. MOLINA Francis, Mme NOGUES Catherine, M. SANCHEZ Thierry, Mme JIMENEZ Christelle, M. CAYROL Guillem, Mme PARRA Alicia, M. CERMENO Frédéric, Mme CANTE Laetitia, M. EL GHAOUAL Yacine, Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, M. GLIN Gilles, Mme MONTHEIL Yannick, M. HIGUERO Charles.

Absents représentés : Mme ARANDA Anabelle par M. GARCIA Nicolas, M. BARNIOL Yves par Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, Mme BERTRAND-PLANES Roselyne par M. GLIN Gilles.

Secrétaire de séance : M. EL GHAOUAL Yacine.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame la Présidente a déclaré la séance ouverte.

DEL02-050720	
<u>Nomenclature</u> :	5-1
	Institutions et Vie Politique
	Election Exécutif

ÉLECTION du MAIRE

L'an deux mille vingt et le cinq juillet à onze heures, se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Cité Administrative, les membres du Conseil Municipal nouvellement élus lors du scrutin des 15 mars et 28 juin 2020.

Selon les dispositions de l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Madame GARRIGUE-AUZEIL Monique, a pris la présidence de l'Assemblée et invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La Présidente demande alors s'il y a des candidat(e)s.

La candidature suivante a été présentée :

- Monsieur Nicolas GARCIA

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Guillem CAYROL et Madame Sylvie BOUISSAC comme assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, a été appelé ensuite à exercer son vote.

Le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

• Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	29
• A déduire le nombre de bulletins blancs ou nuls	:	6
• Reste le nombre de suffrages exprimés	:	23
• Majorité absolue	:	12

Monsieur Nicolas GARCIA a obtenu vingt-trois (23) voix.

Monsieur Nicolas GARCIA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire de la Ville d'Elne et immédiatement installé.

L'an deux mille vingt et le cinq juillet, à onze heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur GARCIA Nicolas, Maire.

Etaient présents : M. GARCIA Nicolas, Mme BOUISSAC Sylvie, M. TRIVES André, Mme MIRAILLES Anne-Lise, M. FAJULA Jacques, Mme OUTAOUKHTALT-YOUSRI Hayat, MM. MANZANARES Père, CASTANIER Roland, Mme CANDILLE Sylvaine, M. WATTIER Fabrice, Mme PEZIN Annie, M. STUBER Mathieu, Mme MATTIANI Rose-Marie, M. MOLINA Francis, Mme NOGUES Catherine, M. SANCHEZ Thierry, Mme JIMENEZ Christelle, M. CAYROL Guillem, Mme PARRA Alicia, M. CERMENO Frédéric, Mme CANTE Laetitia, M. EL GHAOUAL Yacine, Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, M. GLIN Gilles, Mme MONTHEIL Yannick, M. HIGUERO Charles.

Absents représentés : Mme ARANDA Anabelle par M. GARCIA Nicolas, M. BARNIOL Yves par Mme GARRIGUE-AUZEIL Monique, Mme BERTRAND-PLANES Roselyne par M. GLIN Gilles.

Secrétaire de Séance : M. EL GHAOUAL Yacine.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DEL03-050720 <u>Nomenclature</u> :	5-1 Institutions et Vie Politique Election Exécutif
---------------------------------------	---

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE POUR LE MANDAT 2020-2026

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoient qu'il y a dans chaque Commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoint élus parmi les membres du Conseil Municipal.

Il précise que l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoint au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la Commune d'Elne un effectif maximum de huit adjoints.

Ceci exposé, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à statuer sur le nombre de poste d'Adjoint au Maire à créer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE la création de huit (8) postes d'Adjoint au Maire pour la durée du mandat municipal 2020-2026.

DEL04-050720 <u>Nomenclature</u> :	5-1 Institutions et Vie Politique Election Exécutif
---------------------------------------	---

ÉLECTION des ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération qui précède, le Conseil Municipal vient de fixer à 8 (huit) le nombre d'adjoints au Maire.

Il rappelle également les dispositions des articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que dans les Communes de 1.000 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Chacune des listes est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutins, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Ceci exposé et en vue de cette élection, une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

Il est alors procédé au scrutin secret, à l'élection des huit Adjoints.

Après un appel de candidature, la liste des candidats est la suivante :

- ✓ M. Jacques FAJULA
- ✓ Mme Sylvie BOUISSAC
- ✓ M. Pere MANZANARES
- ✓ Mme Hayat OUTAOUKHTALT-YOUSRI
- ✓ M. Roland CASTANIER
- ✓ Mme Sylvaine CANDILLE
- ✓ M. Fabrice WATTIER
- ✓ Mme Annie PEZIN

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur CAYROL Guillem et Madame BOUISSAC Sylvie comme assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- A déduire le nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Reste le nombre de suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

La Liste de Monsieur Jacques FAJULA a obtenu 23 (vingt-trois) voix.

La liste de Monsieur Jacques FAJULA, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés :

1 ^{er} adjoint au Maire	:	M. Jacques FAJULA
2 ^{ème} adjointe au Maire	:	Mme Sylvie BOUISSAC
3 ^{ème} adjoint au Maire	:	M. Père MANZANARES
4 ^{ème} adjointe au Maire	:	Mme Hayat OUTAOUKHTALT-YOUSRI
5 ^{ème} adjoint au Maire	:	M. Roland CASTANIER
6 ^{ème} adjointe au Maire	:	Mme Sylvaine CANDILLE
7 ^{ème} adjoint au Maire	:	M. Fabrice WATTIER
8 ^{ème} adjointe au Maire	:	Mme Annie PEZIN

Monsieur le Maire donne lecture de la « *Charte de l'élu local* », puis remet à chaque membre une copie de cette charte et du chapitre du Code Général des Collectivités Territoriales consacré aux « *Conditions d'exercice des mandats locaux* » (articles L. 2123-1 à L. 2123-35 et R. 2123-1 à D. 2123-28).

Monsieur le Maire prononce le discours suivant :

« Mesdames et Messieurs les élu.e.s,

Chères Illibériennes et chers Illibériens, amis d'Elné ou de plus loin, qui, compte-tenu des contraintes imposées par la crise liée au Covid-19, suivez cette séance ici, dans une des salles à proximité ou à distance sur YouTube, contraintes qui nous ont amené à annuler ce moment de convivialité qu'est l'apéritif et nous vous prions de nous en excuser, espérant que c'est partie remise.

Nelson MANDELA disait :

« L'honneur appartient à ceux qui jamais ne s'éloignent de la vérité, même dans l'obscurité et la difficulté, ceux qui essaient toujours et qui ne se laissent pas décourager par les insultes, l'humiliation ou même la défaite. »

Après une très longue mais instructive campagne électorale, le nouveau conseil municipal d'Elné vient être installé. Je veux, en débutant ce discours, remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont mobilisés pour voter au deuxième tour et singulièrement les 54 % (2223 voix) qui l'ont fait pour notre liste "Elné comm'une idée neuve".

Merci aussi à celles et ceux qui ont participé au soutien financier, qui ont milité pour notre élection, aux membres de notre collectif qui ont construit et porté le projet avec de nombreux citoyens Illibériens, sans autre ambition que de le rendre possible.

Enfin, je veux particulièrement remercier les auteurs des trois pages Facebook : « Elné mérite mieux que Nicolas Garcia » - « Elné solidaire face au COVID et contre la politique de Nicolas Garcia » et « Union républicaine... » et ceux qui les ont partagées ou « liké », comme on dit maintenant. En déversant leur fiel ignoble pendant la campagne électorale, ils ont contribué à notre succès. Je leur en sais gré, c'est vrai, mais même si MANDELA, encore lui, disait : « Il n'y a rien de plus fort au monde que la gentillesse. », les plaintes au Procureur de la République suivent leur cours et je veillerai à ce qu'elles aboutissent, parce que la politique ce n'est pas cela.

La campagne électorale est terminée, aujourd'hui le travail nous attend et chacun des 29 élus du conseil municipal qui souhaitera y participer sera le bienvenu. Je félicite les deux autres listes présentes au départ de l'élection, celle de Monsieur PAIRET, comme celle de Monsieur BARNIOL.

J'ai aussi à ce moment une pensée pour les personnes qui ont été ciblées ou qui ont souffert, simplement parce qu'elles ont travaillé avec moi, pour ma famille qui, pendant cette interminable campagne, m'a apporté un indéfectible soutien.

Bien sûr, une pensée pour mon père qui n'est plus là et pour ma maman, encore de ce monde, mais malheureusement ne se rend plus vraiment compte de ce qui se passe autour d'elle.

Enfin, une pensée pour une belle personne qui a travaillé à mes côtés à la mairie d'Elné, disparue il y a deux ans pratiquement jour pour jour. Je suis sûr que de là où elle est, elle doit être heureuse de cette victoire.

Ce n'est évidemment pas sans émotion que je prends aujourd'hui les responsabilités que vous me confiez dans cette mairie que je connais bien. Mais c'est riche d'une nouvelle motivation, d'une nouvelle envie, d'un nouvel enthousiasme, d'un nouvel état d'esprit, d'une nouvelle équipe que j'entends assumer la fonction.

Un esprit neuf et des idées neuves, ni répétition des mandats précédents, ni match retour, ni revanche... mais fidèle à ce que la liste et le collectif « Elne comm'une idée neuve » ont porté pendant plusieurs mois d'échanges et de travail avec les citoyennes et citoyens qui ont répondu à nos invitations, à nos questionnaires, que nous avons rencontrés au porte à porte.

Leur soutien est pour moi un encouragement à rester comme je suis avec ce collectif magnifique que nous avons fait vivre et, croyez-moi, c'est une belle expérience qui a séduit les électrices et électeurs. Notre succès (je le dis sans fausse pudeur, ni fausse modestie) n'est vraiment pas la victoire de Nicolas GARCIA mais celle du collectif « Elne comme une idée neuve » qui, à lui tout seul, est « une idée neuve », avec de belles personnes comme Fabien FORGUES, notre paysan boulanger Illibérien et tous les autres, qui ont donné sans compter pour animer le collectif, sans pour autant vouloir être candidats. Comme pendant la campagne électorale nous voulons continuer à rassembler la population et construire avec elle du vivre ensemble, de la citoyenneté, une relation différente à la terre et à l'environnement.

Nous allons mettre en place une gouvernance collégiale :

Le fonctionnement de nos institutions oblige à la désignation d'un maire et d'adjoints, mais le port de ces écharpes ne doit pas nous éloigner des citoyens, bien au contraire. C'est une équipe qui a été choisie dimanche dernier et c'est une équipe qui prend aujourd'hui les rênes de cette municipalité.

Cette équipe, elle est engagée, progressiste, humaniste, catalaniste et écologiste.

C'est une belle équipe équilibrée, qui a de l'expérience, de nombreuses compétences et de l'enthousiasme à revendre.

C'est une équipe de femmes et d'hommes aux parcours différents, représentant la diversité et la richesse illibériennes, toutes et tous aussi amoureux et attachés à notre cité.

Dès le départ, nous avons fait le choix de la collégialité comme mode de travail et de décision, désormais élus, nous continuerons de la même façon au conseil municipal, comme dans l'exercice quotidien de nos fonctions.

A Elne, comme partout en France, notre démocratie a besoin d'un souffle nouveau et c'est bien ce que nous voulons incarner. En remettant la chose publique au centre de la politique, en renouant avec son sens premier, au service avant tout de notre commune, de ses habitantes et de ses habitants. Certes, aujourd'hui nous désignons 8 adjoints au maire mais c'est à 23 que nous animerons la vie municipale dans la transparence, le partage des responsabilités et des indemnités de fonction.

Cette collégialité poussée, nous la proposerons aussi dès demain pour la présidence de la Communauté de Communes, dont le vote est prévu le 13 juillet. Elne ne veut « vassaliser » personne mais ne veut être le vassal de personne. Pour qu'une intercommunalité fonctionne, elle doit être gérée collégialement et être mutuellement avantageuse à défaut d'être mutuellement consentie.

La gouvernance collégiale dont je viens de parler, nous la mettrons au service du projet que nous portons, que nous avons élaboré avec beaucoup d'entre vous et dont nous peaufinerons la construction en lien direct avec les Illibériennes et les Illibériens.

Nous avons dégagé plusieurs priorités dans notre programme car certaines propositions sont apparues encore plus évidentes avec la grave crise du Covid-19.

En premier lieu nous aurons à cœur de mettre en œuvre rapidement, la création d'un centre de santé pour répondre aux besoins en médecins et mener une réflexion régulière avec les acteurs du secteur de la santé. Dimanche, la première dame qui m'a félicité m'a dit « je vous en prie, trouvez-moi un médecin ! ». Dans les années à venir, il sera de plus en plus difficile d'avoir un docteur traitant à Elne. Notre devoir est d'anticiper cette situation en créant cette structure publique de soins.

Autres dossiers prioritaires, l'accompagnement des productions agricoles locales, respectueuses de notre environnement ; la prise d'initiatives favorisant la biodiversité et les circuits courts, la création d'une exploitation agricole municipale, l'ensemble favorisant la consommation de produits agricoles frais et sains dans nos crèche, école et maison de retraite.

Nous n'oublierons pas la relance de l'économie de la commune, la réhabilitation du cœur de ville grâce à des réalisations concrètes s'appuyant sur un partenariat entre action publique et moyens privés, la valorisation de nos atouts culturels, patrimoniaux et touristiques, de nos sites naturels... Nous nous donnons le mandat pour réussir cette gageure et pour finir, la transformation de ce qu'il reste de l'ancien Marché de Gros et du site de l'ancien collège, en lieux destinés au sport santé et loisir, à la promenade, à la détente.

Nous mettrons en place un mandat participatif :

Le programme que nous portons est riche et nous vous invitons à l'enrichir encore. Le mandat qui démarre, nous le voulons participatif, citoyen, marqué par la co-construction.

J'ai expliqué comment va fonctionner l'équipe municipale. Sachez qu'elle sera à votre disposition, sur le terrain et dans une mairie de nouveau ouverte à tous dès demain, débarrassée de digicodes, de SAS et autres interdits, une Maison du Peuple, una casa de la vila, que nous voulons accueillante avec des élu.e.s et des services réceptifs, avenants, bienveillants et disponibles, c'est cela la première force du service public.

Mesdames et messieurs, chers amis, la démocratie ne s'use que si on ne s'en sert pas.

Nous sommes forts d'un collectif citoyen et nous continuerons sur cette lignée, en mettant en place plusieurs outils comme une Assemblée des habitants qui pourra intervenir sur les projets municipaux, un conseil consultatif enfance et jeunesse, un droit à pétition et référendum permettant d'interpeller le conseil municipal sur tous les sujets.

Dialogue et échange seront ouverts à tous, pour une cité bienveillante, une commune qui redonne sa place à toutes et à tous, une Elne solidaire et généreuse.

Tout cela ne peut fonctionner que si les citoyennes et les citoyens jouent le jeu, alors nous espérons que vous répondrez présents à nos appels, prenez part à tous les débats, amenez votre réflexion ! C'est vous qui ferez que cette démocratie participative ne sera pas un gadget, une tarte à la crème. C'est vous qui ferez que notre proposition sera co-élaborée.

En plus de la citoyenneté, notre projet s'articule autour de autres axes :

Bien sûr, quoi de plus naturel dans la ville où a œuvré Elisabeth EIDENBENZ, le vivre ensemble. En d'autres mots la convivialité, qui consiste à partager le quotidien et à se projeter ensemble dans l'avenir, comme collectif citoyen d'une même commune. Nos projets, concernant nos concitoyens les plus jeunes comme les plus âgés, sont nombreux que ce soit en matière de politique sociale, économique et culturelle, de lieux intergénérationnels, ou d'animation artistique et populaire.

- Enfin, le rapport de la commune et de ses habitants à l'environnement et à la terre, deux des atouts majeurs d'Elne. Je veux parler de la lutte contre les friches, la consommation d'énergie, la plantation d'espaces verts comestibles, de la plantation d'une ceinture verte, de l'implantation de pistes cyclables et de parcours piétons...

*Mesdames et messieurs les élu.e.s,
Chères Illibériennes et chers Illibériens,*

Une nouvelle page s'ouvre et, vous l'aurez compris, notre collectif, qui nous l'espérons va s'élargir, l'aborde avec beaucoup d'envie et de détermination. Nous ne sommes pas aujourd'hui les élus d'une majorité mais de toute la population.

Notre ambition est grande et notre ville le mérite, Elne a de l'avenir, nous y croyons et nous voulons le construire avec toutes et tous ceux qui souhaitent y prendre part.

Et parce que, comme l'a écrit Dan MILLMAN : « Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau et non pas de se battre contre l'ancien. », nous ne nous laisserons pas enfermer dans de stériles polémiques, ni de basses attaques, nous ne nous laisserons pas tirer ni en arrière, ni vers le bas, nous ne casserons pas ce que nos prédécesseurs ont fait et nous ne passerons pas notre temps à critiquer leur bilan.

Notre dynamique est ailleurs. Elne doit relever la tête, rayonner à nouveau, retrouver sourire et fraternité.

Engageons-nous collectivement sur ce chemin et sachons convaincre les institutions et les partenaires potentiels Communauté de Communes, Département, Région, Etat, mais aussi l'Europe au travers de projets transfrontaliers comme celui du centre d'interprétation de l'agriculture durable que nous partageons avec l'association Terra dels Avis et que nous voulons développer dès que possible.

Elne a de beaux atouts en main, jouons-les tous ensemble. Je voudrais aussi avoir en cet instant un mot pour le personnel communal, rouage essentiel de la vie municipale, qui, je n'en doute pas, aura lui aussi à cœur d'agir dans le bon sens et avec lequel nous travaillerons en lien étroit, en lui donnant la parole.

Celles et ceux qui me connaissent le savent bien, j'aime bien utiliser les citations. Pour terminer ce discours, permettez-moi d'emprunter quelques mots à SITTING BULL, grand chef et médecin indien qui disait :

« Un guerrier n'est pas ce que vous croyez. Ce n'est pas quelqu'un qui part faire la guerre pour prendre la vie des autres. Pour nous un guerrier c'est quelqu'un qui se sacrifie pour le bien-être des autres. Son devoir est de protéger les aînés, les gens sans défense, ceux qui ne peuvent prendre soin d'eux-mêmes et par-dessus tout, les enfants, qui sont le futur de notre humanité. »

A nouveau merci pour votre confiance qui décuple notre volonté de travailler avec vous, pour vous et pour Elne.

Avançons ensemble.

Merci encore et maintenant au boulot!

Vive Elne ! »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance au cours de laquelle ont été adoptées 4 (quatre) délibérations, numérotées de DEL01-050720 à DEL04-050720 a été levée à 11 heures 45 minutes.

Signatures des membres présents			
GARCIA Nicolas			NOGUES Catherine
BOUISSAC Sylvie			SANCHEZ Thierry
TRIVES André			JIMENEZ Christelle
MIRAILLES Anne-Lise			CAYROL Guillem
FAJULA Jacques			PARRA Alicia
OUTAOUKHTALT YOUSRI Hayat			CERMENO Frédéric
MANZANARES Pere			CANTE Laetitia
ARANDA Anabelle			EL GHAOUAL Yacine
CASTANIER Roland			BARNIOL Yves
CANDILLE Sylvaine			GARRIGUE-AUZEIL Monique
WATTIER Fabrice			GLIN Gilles
PEZIN Annie			MONTHEIL Yannick
STUBER Mathieu			HIGUERO Charles
MATTIANI Rose-Marie			BERTRAND- PLANES Roselyne
MOLINA Francis			